

Paris,
Le 20 novembre 2025

Lettre ouverte à Monsieur le Premier Ministre

Monsieur le Premier Ministre, la Ministre de l'agriculture doit arrêter de jouer avec la santé des citoyen·nes !

Nous nous adressons à vous car nous ne pouvons rester muet·tes face à l'orientation clairement anti-environnementale de notre ministre, Annie Genevard. Cette orientation représente pour nous un véritable danger pour le vivant, la santé et l'avenir de notre planète.

Le journal *Le Monde* a révélé, le 30 octobre 2025, que le cabinet de la ministre de l'agriculture, Madame Genevard, était intervenu pour modifier le rapport du Haut-Commissariat à la stratégie et au plan (organisme rattaché au secrétariat général du gouvernement), portant sur les politiques publiques de santé environnementale, remis à l'Assemblée nationale le 29 octobre. Par exemple, le cabinet aurait imposé une surestimation du budget de la PAC consacré à la réduction des usages des pesticides “dénuée de tout fondement et contradictoire avec la littérature scientifique” ou encore tenté de minimiser des résultats scientifiques sur la question-clé de l'impact sanitaire des traces de pesticides de synthèse dans l'alimentation ou bien encore de discréder une étude soulignant le lien entre la densité des vignes autour du domicile et le risque de leucémie de l'enfant ! Quand la ministre de l'agriculture interfère dans l'évaluation des risques sanitaires des pesticides, elle met en péril la santé publique !

Lors des débats sur la loi d'orientation agricole, la ministre a encouragé les remises en cause de l'agroécologie, terme qui a disparu des écritures finales. Lors des discussions sur la loi dite Duplomb, elle a soutenu sans ciller le développement d'une agriculture industrielle et chimisée alors même qu'il nous est demandé « d'enseigner à produire autrement ».

Ces orientations d'un ministère recroquevillé sur lui-même, soumis aux tenant·es d'un système agricole et alimentaire industrialisé, ne sont pas sans conséquence sur l'enseignement agricole qui pourrait être réduit à fournir une main d'oeuvre peu qualifiée, non autonome dans ses choix, soumise aux *diktats* de l'industrie.

Ce n'est clairement pas ce choix que nous, organisations représentatives des personnels du MAASA, faisons. Nous défendons le modèle d'une agriculture respectueuse du vivant, résiliente, pratiquée par des paysan·nes nombreuses et nombreux, autonomes dans leurs choix et pratiques, avec des revenus décents, produisant une alimentation de qualité pour toutes et tous.

A ce titre, nous demandons que les recommandations formulées dans le rapport du Haut-Commissariat à la stratégie et au plan, portant sur les politiques publiques de santé environnementale, dans l'axe 1 "soutenir le développement massif de l'agroécologie et de l'agriculture biologique", soient mises en oeuvre et en particulier :

- la recommandation 1 qui préconise de mettre en place un programme ambitieux de formation initiale et continue de l'agroécologie dans l'enseignement agricole technique comme dans le supérieur
- la recommandation 3 qui exige l'application de l'obligation de produits durables, de qualité, bio dans la restauration collective.

Ou encore :

- la recommandation 9 (axe 3) qui vise à soutenir la recherche épidémiologique et celle relative aux expositions environnementales
- tout comme la mesure 17 (axe 4) sur l'amélioration de l'évaluation des risques et des dangers avec le renforcement des mesures de prévention en santé et sécurité au travail.

Que ces mesures plaisent ou non à Madame la Ministre de l'agriculture, elles sont fondamentales, elles représentent un enjeu de formation et de santé publique au service de tous les citoyen·nes. Par suite, elles ne sauraient subir les volontés d'édulcoration, pas davantage que les élucubrations d'une ministre manifestement inféodée aux lobbies de l'agro-chimie.

Le modèle d'agriculture que nous défendons, les élèves, apprenti·es, stagiaires et étudiant·es que nous formons méritent mieux et plus... De ce point de vue, la note de synthèse dudit rapport est très explicite quand elle rappelle avec raison que "des molécules largement utilisées ont des effets notoires sur la santé" et que "les politiques publiques sont insuffisantes face à la contamination".

Le constat d'une faiblesse globale des politiques publiques consacrées au sujet est suffisamment grave pour que Madame la ministre de l'agriculture s'en préoccupe. Monsieur le Premier Ministre, vous avez fait le choix de la re-nommer, il vous revient donc de le lui faire entendre !